

LA GAZETTE DU VILLAGE

Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

TOUTES
LES INFOS

2020
2021



L'édito du Maire

Chers habitants de Salles-Arbuissonnas,

Nous sommes tous impatients de laisser 2020 derrière nous et de nous tourner vers cette nouvelle année pleine de promesses.

A l'heure où je vous écris, le président Emmanuel Macron vient d'annoncer le déconfinement progressif. Enfin ! Nos commerces vont rouvrir et la vie va reprendre peu à peu son cours normal. Du moins je l'espère, à défaut d'en être certain. Nous sommes tous, à des degrés divers, marqués par cette crise et je sens bien que beaucoup d'entre nous n'en peuvent plus. Trop d'incertitude, trop d'anxiété, beaucoup d'incompréhension et souvent de la peur et de la colère. Trop d'individualisme aussi. Notre société est loin d'être apaisée, nous le constatons hélas tous les jours. Mais nous avons la chance, ici à Salles-Arbuissonnas, d'être une petite communauté. Nous nous connaissons tous, ou presque, les uns les autres. Je vais le vœu qu'en 2021 nous renforçons nos liens et notre unité.

En ces instants, mes pensées vont à ceux qui ont perdu un proche et à tous ceux qui ont affronté une maladie, parfois durement. Je pense aussi à nos commerçants et à nos viticulteurs. A Nelly et notre salon de coiffure que nombre d'entre vous ont été heureux de retrouver. Je pense aussi à l'Hôtel-Restaurant la Benoîte, durement éprouvé par cette crise. Mon équipe et moi-même avons fait le choix de les soutenir le mieux possible pour les aider à traverser cette crise inédite.

Vous vous apprêtez à découvrir votre nouveau bulletin municipal. Nouvelle équipe, nouvelle formule, et j'espère que celle-ci vous plaira. Il y a beaucoup de changements dans ces pages, mais toujours autant de richesses. J'en profite pour remercier tous les contributeurs qui ont participé à cette gazette du village. Une mention particulière pour le président de l'Agglo, Pascal Ronzière, et le député Bernard Perrut, qui nous font l'honneur de leur plume dans nos colonnes. Sans doute remarquerez-vous l'absence d'agenda des festivités. L'avenir est encore trop incertain pour planifier quoi que ce soit, mais je gage que très bientôt nous pourrions renouer avec nos habituels rendez-vous associatifs et surtout festifs. Nous en avons tous bien besoin.



2020 appartient désormais au passé et je veux me consacrer maintenant à 2021. A nos projets, nombreux, et aux défis que nous allons devoir relever, tous ensemble.

J'espère vous retrouver, si la situation sanitaire le permet enfin, le vendredi 15 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je suis impatient de pouvoir échanger directement avec vous.

Dans l'attente de ce rendez-vous, je vous souhaite déjà à toutes et à tous une belle année 2021. Je fais le vœu qu'elle vous apporte santé et joie. Et que notre communauté puisse vivre à nouveau comme avant et si possible encore mieux. Et n'oubliez pas : vive la Classe en 1 !

Le maire, Stéphane Parizot

À la Une

Classe en 1 : les conscrits reportés

La situation sanitaire a dicté sa loi. Début février, pas de défilé pour l'enterrement de la Zéro, pas plus que pour les conscrits de la UNE. Covid 19 oblige, le bureau de la classe a pris la décision, il y a déjà plusieurs semaines, de décaler ce rendez-vous incontournable de la vie du village. **Rendez-vous le 7 novembre.**
A lire en page 10

Le Chapitre aux Rosés d'été : retour sur une belle soirée

Après de 200 visiteurs, 5 pôles de dégustation des Rosés de nos producteurs, Miss Beaujolais, des foodtrucks pris d'assaut, de la musique et surtout des sourires sur tous les visages : tous les ingrédients étaient réunis pour une magnifique soirée sur le chapitre de Salles ! Retour en texte et en images sur ce 17 juillet 2020 vêtu de rose.
A lire en page 6

École et grands travaux

Toiture, isolation, sanitaires, mode de chauffage... C'est la rentrée des grands travaux pour l'école de notre commune. Des travaux dictés en partie par l'urgence : des fuites importantes en toiture, une partie des toilettes hors d'usage notamment pour la classe de maternelle et la loi qui va imposer progressivement l'abandon du chauffage au fioul. Face à ces impératifs, l'équipe municipale a pris les choses en mains.
A lire en page 8

-à lire-
de près

Vos Conseillers

La nouvelle équipe

Vous les connaissez déjà tous, certaines ou certains mieux que d'autres sans doute. Mais puisqu'il s'agit du premier

bulletin municipal depuis le changement de mandature, il nous paraissait indispensable de vous les présenter à nouveau. Voici donc l'équipe municipale, au grand complet ! N'hésitez pas à contacter les responsables de commissions pour leur faire part de vos remarques, de vos idées, etc. Ils sont à votre écoute.



Commissions et sous-commissions :

Commission Vie du Village

Culture, tourisme, patrimoine, fêtes et cérémonies, association, jeunesse et sports, engagement et participation citoyenne, lien social, accueil des nouveaux arrivants

Responsable :
Carole Rognard, 2^e adjointe
crognard@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Céline Zocchetti, Marjorie Bois, Michaël Fournier, Chloé Jomain, Marc-Henri Pineau, Dominique Bouchard, Grégory Guillaume, Edouard Picod

Commission Sociale

Œuvres sociales, aide à domicile, école, garderie cantine

Responsable : Grégory Guillaume, 1^{er} adjoint
gguillaume@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Marjorie Bois, Michaël Fournier, Chloé Jomain, Marc-Henri Pineau, Pascal Rampon

Commission Environnement

Transition énergétique, qualité de l'eau et de l'air, préservation et valorisation des paysages, viticulture et chasse, propreté et gestion des déchets, gestion des espaces verts

Responsable : Eric Denizot, 3^e adjoint
edenizot@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Didier Montvernay, Céline Zocchetti, Edouard Picod, Dominique Bouchard, Chloé Jomain, Frédéric Morand, Marc-Henri Pineau

Commission Urbanisme

Travaux et bâtiments, gestion des permis de construire, voirie, sécurité routière et mobilités, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Responsable : Vanessa Sauze-Parizot
vparizot@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Marc-Henri Pineau, Didier Montvernay, Eric Denizot, Carole Rognard, Pascal Rampon, Dominique Bouchard, Frédéric Morand

Commission Finances

Comptes et budget communal

Responsable : Stéphane Parizot
stephane.parizot@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Grégory Guillaume, Carole Rognard, Vanessa Sauze-Parizot, Marc-Henri Pineau, Michaël Fournier

Commission Communication

Information, rayonnement du village

Responsable : Stéphane Parizot

Membres : Céline Zocchetti, Carole Rognard, Michaël Fournier

Syder

Gestion approvisionnement et équipements électriques

Titulaire : Pascal Rampon
prampon@salles-arbuissonnas.fr
Suppléant : Frédéric Morand

Syndicat des Eaux

Gestion, distribution et qualité de l'eau potable

Titulaire : Stéphane Parizot

Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais

Entretien, qualité

Titulaire : Didier Montvernay
dmontvernay@salles-arbuissonnas.fr
Suppléant : Stéphane Parizot

Combien gagnent vos élus ?

Votre Maire : 1355,82€ + 314,20€ au titre de Conseiller délégué de l'Agglomération

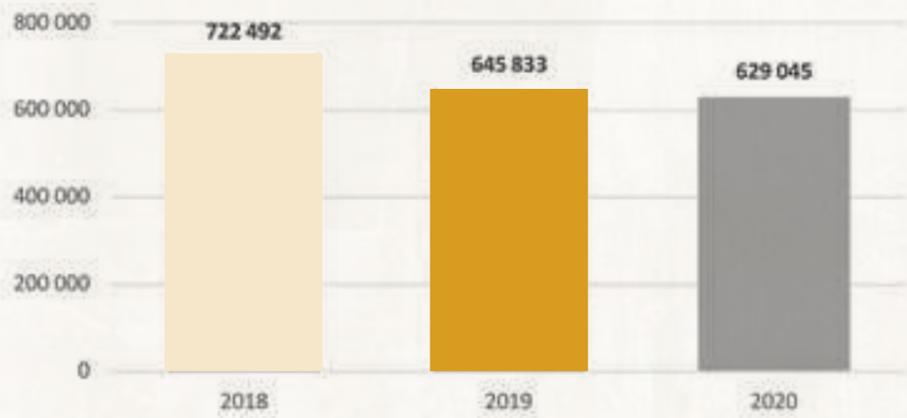
Indemnité des Adjointes : 359,98€

Les autres conseillers ne touchent aucune indemnité.

Un coup d'œil sur les budgets 2020

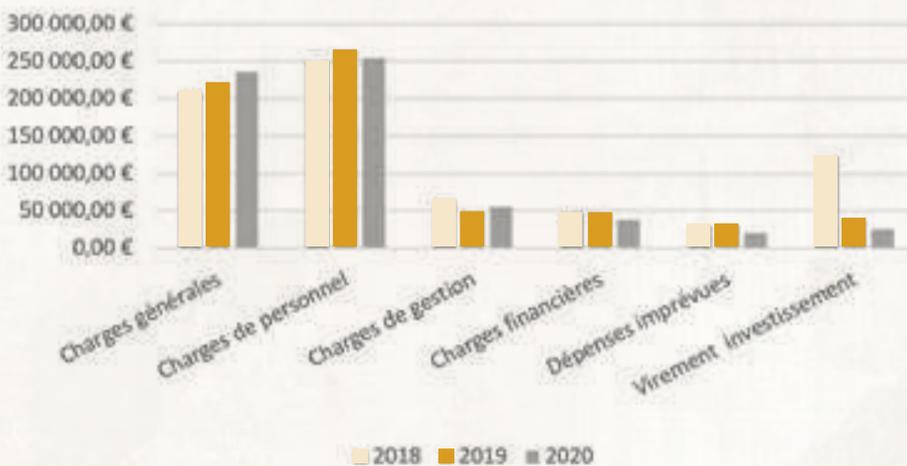
Budget de fonctionnement 2020 : 629 045€

ÉVOLUTION BUDGET FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Évolution des dépenses de fonctionnement

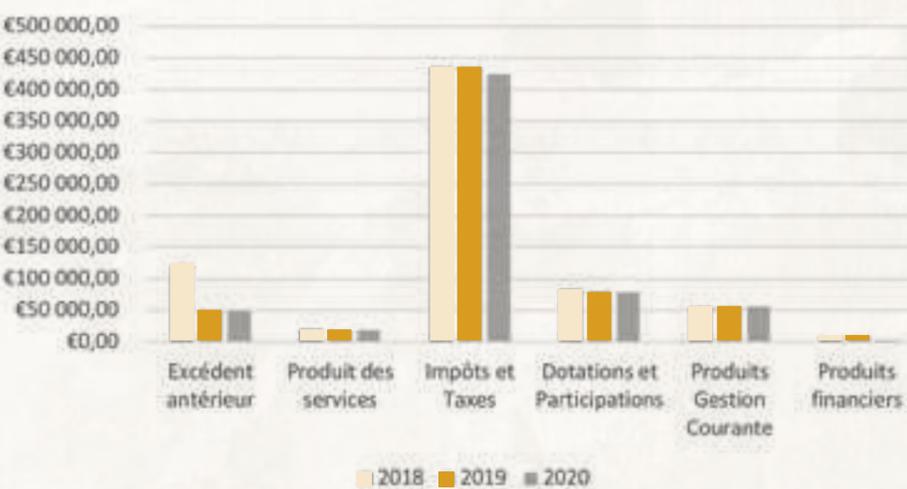


• Affectation 2020

Charges générales	235 900,00€
Charges de personnel	254 200,00€
Charges de gestion	55 610,00€
Charges financières	38 200,00€
Dépenses imprévues	20 000,00€
Virement section investissement	25 135,46€
TOTAL	629 045,46€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• Évolution des recettes de fonctionnement

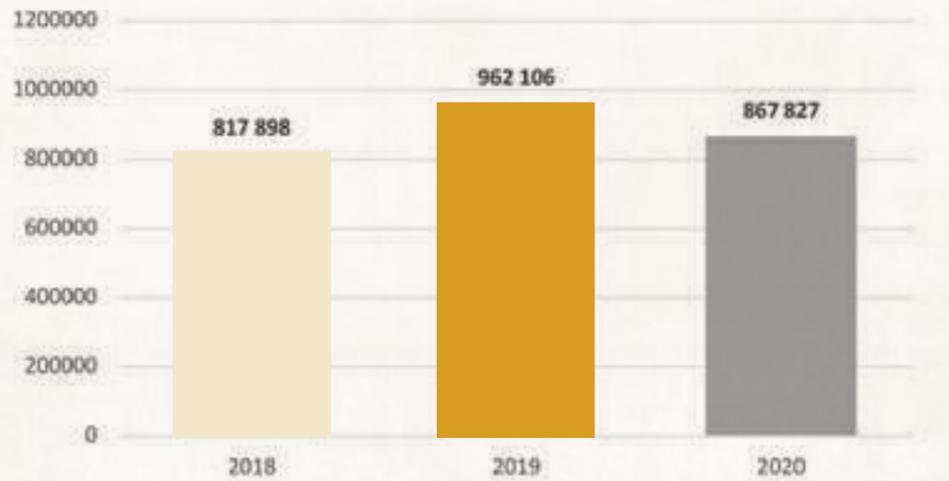


• Affectation 2020

Excédent antérieur	49 309,46€
Produit des services	18 500,00€
Impôts et Taxes	424 236,00€
Dotations et Participations	78 500,00€
Produits Gestion Courante	56 000,00€
Produits financiers	2 500,00€
TOTAL	629 045,46€

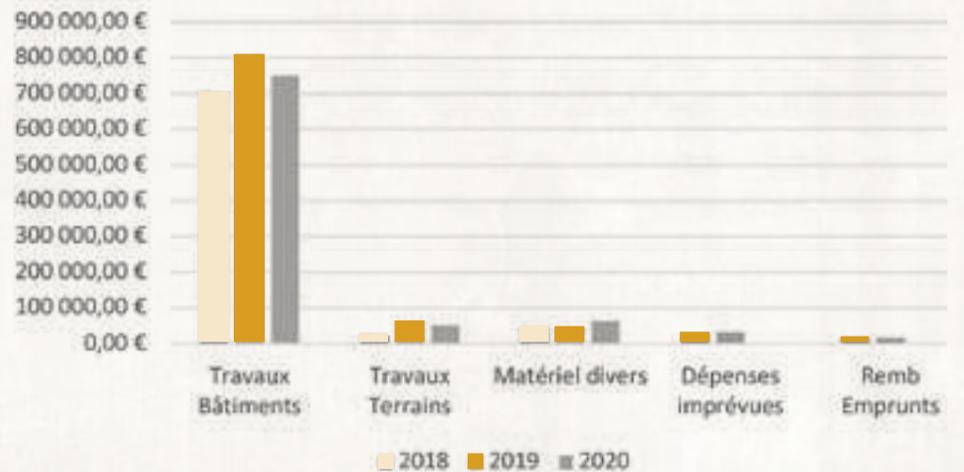
Budget d'investissement 2020 : 867 827€

ÉVOLUTION BUDGET D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

• Évolution des dépenses d'investissement

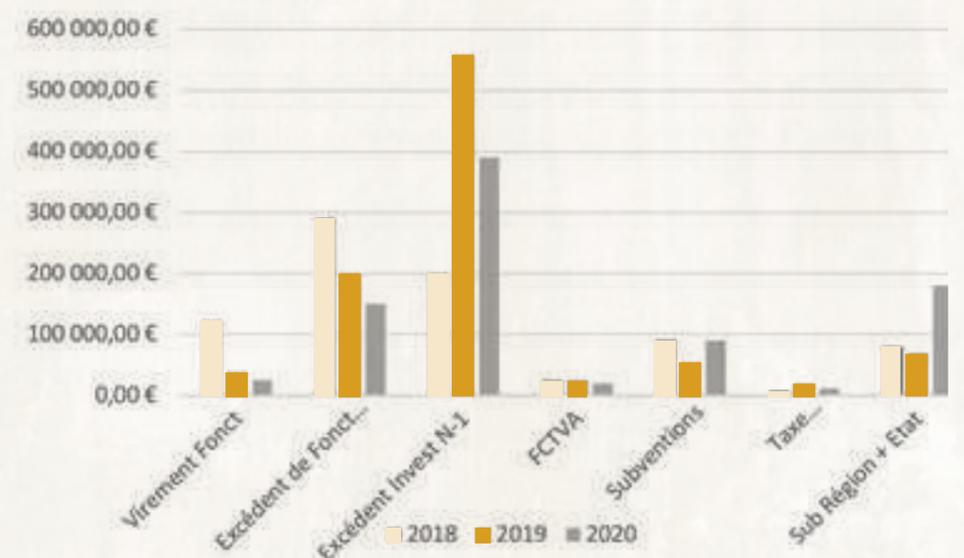


• Affectation 2020

Travaux Bâtiments	750 263,07€
Travaux Terrains	51 200,00€
Matériel divers	63 364,00€
Dépenses imprévues	3 000,00€
Remboursement Emprunts	0,00€
TOTAL	867 827,07€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

• Évolution des recettes d'investissement



• Affectation 2020

Virement Fonctionnement	25 135,46€
Excédent de Fonctionnement N-1	150 000,00€
Excédent Investissements N-1	390 269,36€
FCTVA	20 000,00€
Subvention Fondation Patrimoine	90 393,25€
Taxe Aménagement + Caution Location	10 934,00€
Sub Région + Etat	181 095,00€
TOTAL	867 827,07€

Taux d'imposition 2020

Taxe Habitation 18,94 % • Taxe Foncière Propriétés Bâties 21,31 % • Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties 29,30 %. Taux inchangés depuis 1997.

Editorial du Président



Pascal Ronzière

Notre communauté d'agglomération est un peu comme une maison. Chacune des dix-huit communes qui la composent a son histoire et son identité. Ensemble, elles constituent un même territoire en plein devenir. Salles-Arbuissonnas et ses habitants y ont toute leur place.

Souvent, la communauté d'agglomération apparaît comme une administration lointaine et coupée des réalités locales. Peut-être parce que nous n'expliquons pas assez tout ce que nous faisons au quotidien. En ce début de mandature, grâce à votre bulletin municipal, je suis heureux de vous dire combien, avec votre Maire, Stéphane Parizot, nous sommes attachés à préserver la diversité de nos villes et de nos villages qui fait l'attrait de notre territoire, à l'exemple du Prieuré, véritable joyau de notre patrimoine.

Notre Communauté d'Agglomération existe et avance grâce aux communes et à leurs élus. Voilà pourquoi j'ai confié à votre Maire la responsabilité importante du commerce et de l'artisanat.

Nous serons attentifs aux projets qui intéressent Salles-Arbuissonnas, c'est-à-dire votre cadre et votre qualité de vie.

Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



Le nouveau Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)

À la suite des élections municipales, un nouveau Conseil communautaire a été installé le 15 juillet dernier.

Il est composé de 60 conseillers issus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération. Pascal Ronzière, âgé de 48 ans, en est le nouveau président. Le maire, Stéphane Parizot, est Conseiller délégué en charge du commerce et de l'artisanat.

Les élus municipaux de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais dans les commissions de la CAVBS

Afin d'associer largement les élus municipaux aux travaux de la Communauté d'Agglomération, y compris ceux qui ne siègent pas au Conseil communautaire, Pascal Ronzière a proposé que les commissions thématiques où sont examinés les projets de délibérations et les dossiers de fonds, leur soient ouvertes. Pour Salles-Arbuissonnas, siègeront donc :

- Grégory Guillaume (commission finances),
- Carole Rognard (commission économie/tourisme/agriculture-viticulture et commission culture/patrimoine),
- Vanessa Sauze-Parizot (commission aménagement de l'espace/habitat/mobilités/voirie),
- Frédéric Morand (commission environnement/eau et assainissement/rivières et GEMAPI/déchets).

Plan d'aide aux entreprises : 1^{er} bilan

Dans le cadre du premier confinement, 600 entreprises ont bénéficié des aides économiques mises en place par la CAVBS et cofinancées par les 18 communes membres. À Salles, 6 entreprises ont ainsi bénéficié d'une aide financière dont 4 au titre du fonds local de solidarité et 2 autres grâce au fonds tourisme/événementiel pour entreprises.

Culture : Salles-Arbuissonnas à l'honneur

Deux temps forts ont rythmé la rentrée de septembre avec la présentation du livre de Claude Richard « Salles en Beaujolais, petites histoires » préfacé par le Président de la Communauté d'Agglomération, Pascal Ronzière, puis l'exposition au Prieuré sur les femmes qui ont marqué l'histoire de

Beaujolais en ouverture des Journées Européennes du Patrimoine.



De belles rencontres grâce au RAMi

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s itinérant (RAMi) organise des temps collectifs de jeu et d'activité pour les enfants accompagnés de leur assistant(e)s maternel(le)s. Il est proposé pour les communes de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Vaux-en-Beaujolais, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien et Le Perréon. C'est également un service d'information et d'orientation pour les familles et les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers. Au total, une vingtaine de temps collectifs ont été organisés au 33 rue de



l'église, dans une salle mise à disposition gracieusement par la mairie.

Déchèterie Mobile

Le samedi 24 octobre, une déchèterie mobile a été organisée par la communauté d'Agglomération pour les habitants de Salles-Arbuissonnas mais également ceux de Le Perréon et de Vaux-en-Beaujolais. De nombreux habitants sont venus déposer gratuitement ferraille, objets en bois et divers encombrants sur le parking de la rue de la gare.

Covoiturage et stationnement



Afin d'encourager le covoiturage, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les municipalités ont identifié des places de stationnement dédiées dans chacune des 18 communes membres. Réalisées en partenariat avec le Département, ces emplacements permettent

de faciliter le partage des trajets au départ des cœurs de bourg. Pour Salles-Arbuissonnas, les places de covoiturage (2) sont situées sur le nouveau parking à l'entrée du village en venant de Blacé (D 20).

État d'urgence sanitaire : les services de la Communauté d'Agglomération mobilisés

Dans le cadre du confinement, tous les services de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) restent ouverts dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les équipements d'accueil collectifs du jeune enfant (crèches) de la CAVBS restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé. Les temps collectifs du RAMi (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s itinérant) sont maintenus selon le calendrier disponible sur le site de la CAVBS et l'animatrice reste disponible pour rencontrer les familles.

Les équipements sportifs communautaires (Escale, Nautile, gymnase à Limas, terrains de foot à Denicé, tennis à Lacenas et Villefranche) sont ouverts pour les activités scolaires et périscolaires.

Le conservatoire à rayonnement intercommunal (antennes de Jassans, Limas et Villefranche) est ouvert uniquement pour les élèves des classes à horaires aménagés musique et théâtre, et ceux de cycle 3 qui ont leurs cours en présentiel. Pour les autres publics, l'équipe du conservatoire s'organise pour assurer, dans la mesure du possible, la continuité pédagogique à distance.

Les dossiers du service droit des sols, en particulier les demandes de permis de construire, continuent à être instruits prioritairement par échanges de courriers ou de mails ou, avec un accueil du public maintenu sur rendez-vous.

urbanisme@agglo-villefranche.fr

La collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables fonctionnent normalement tout comme la déchèterie communautaire située à Arnas selon les horaires habituels : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h avec une application stricte des gestes barrières. Il convient de cocher la case «convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public» sur l'attestation de déplacement dérogatoire pour se rendre à la déchèterie. En raison de l'affluence le week-end, les horaires d'ouverture ont été exceptionnellement élargis à compter du 20 novembre dernier : de 8h à 18h le vendredi et le samedi (au lieu de 8h à 12h et de 14h à 18h) et de 8h à 12h le dimanche (au lieu de 9h à 12h).

Cette organisation, à la date du 10 novembre, pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures édictées et/ou prolongées par l'État au plan national. Pour connaître les derniers aménagements, consultez notre site internet ou notre page facebook.

INFOS

www.agglo-villefranche.fr

@agglovbbs

Vie du Village

Les réalisations de 2020

L'Église et le Cloître

Pour certains entamés en 2019, quelques chantiers ont été finalisés en 2020. C'est le cas de la toiture de l'église, du cloître et de l'arrière-cloître, et de la Tour des Archives. Réalisés par les entreprises Micolier et Chevrolat, ces chantiers de couverture se sont achevés en juin 2020.



Le coût global de la rénovation de la toiture de l'église de Salles s'élève à 211 175€ HT, dont 61 200€ de subvention de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 77 028€ de la part de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Pour le cloître, l'arrière-cloître et la Tour des Archives le coût s'élève à 53 524€ HT, dont 22 491€ de subvention de la Région et 3 508€ de la Fondation du Patrimoine.

Le chapitre

Le printemps 2020 a également vu la naissance d'un chapitre aux allées et pelouses rénovées. Débuté à l'automne 2019, le chantier, notamment les semis de pelouse, n'avait pu être terminé pour cause de mauvais temps. Le coût global de la réfection des allées, l'installation des bancs, la création d'un caniveau devant la mairie et l'engazonnement des Jardins du Chapitre s'élève à 61 096€ HT, dont 23 500€ de subvention de la part de la Région et 19 134€ de la part du Département.



Le parking du cimetière d'Arbuissonnas

L'ancienne équipe municipale a initié et finalisé l'agrandissement du parking du cimetière d'Arbuissonnas. Coût de l'opération : 10 457€ HT.

A noter également le changement de la borne d'incendie située route des Granges, pour un montant de 1 400€ HT.



En bref

Le mariage du Beaujolais et de l'île de la Réunion

Fin septembre, la gare du Tacot a accueilli « Le Paille en queue » durant trois samedis. Ce foodtruck proposant de la cuisine réunionnaise a pu poser ses marmites à Salles-Arbuissonnas pour le plaisir des amateurs de cuisine maison et d'épices invitant au voyage. A ses côtés, un viticulteur du village proposait ses vins à la dégustation. L'équipe municipale réfléchit à la reprise de cette initiative dès les beaux jours du printemps, peut-être dans une version étoffée par la mise en place d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux.



Noël des anciens : un colis pour tous !

Pas de repas mais un colis pour toutes et tous ! Pour cause de pandémie de Covid-19, de risques pour la santé et de confinement, il paraissait évident que le repas de Noël qui réunit nos anciens ne pouvait se tenir en décembre comme le veut la tradition. 86 colis ont donc été portés à domicile par l'équipe municipale. Nous avons scrupuleusement respecté les gestes barrières, le port du masque et la distanciation sociale. Ce fût, malgré tout, l'occasion de beaux moments de convivialité. Nous espérons nous retrouver en décembre 2021 autour d'un bon repas pour partager des rires et des souvenirs.

Informatique : du nouveau à la mairie !

Léquipe municipale a fait le choix de se doter de nouveaux outils : une nouvelle adresse mail @salles-arbuissonnas.fr pour tous les élus et les secrétaires, et un nouveau logiciel permettant le travail en commission, le partage d'informations et de documents et surtout des réunions en visioconférence. Un investissement qui s'est vite révélé indispensable, notamment en période de confinement. La mairie a aussi fait l'acquisition d'un ordinateur portable, particulièrement utile pour le télétravail ou les réunions en dehors de la commune.



Vie du Village



Cassandre Aulas
Miss Beaujolais 2020

Le chapitre aux Rosés d'été

Il faisait doux en ce soir du 17 juillet. Nous étions sortis de l'état d'urgence sanitaire quelques jours auparavant et c'était le tout premier événement organisé sur la commune depuis la fin du premier confinement. La nouvelle équipe municipale, arrivée aux affaires début juillet, avait travaillé vite pour que tout soit prêt. Nous avions tous soif. Soif de retrouvailles, soif de partages, soif de rires, et soif de vie... Quelques notes de jazz flottaient dans l'air et accompagnaient les visiteurs déambulant sur le chapitre.

Les vigneronnes étaient au rendez-vous, heureux de pouvoir faire déguster leur nectar rosé aux quelques deux cents amateurs venus du village et d'ailleurs, réunis dans les allées du chapitre. Le maire avait invité les élus de l'agglomération et leur présence ajoutait un petit air solennel à l'événement. Même Miss Beaujolais était là, illuminant de son sourire et de son charme la fête qui battait son plein.

Les verres s'entrechoquaient au rythme des éclats de rire, et le chapitre rayonnait de la joie des retrouvailles entre amis. Un peu plus tard, alors que le rosé coulait encore à flot et que les conversations allaient bon train, les sons de la fanfare avaient succédé au jazz pour entraîner le public sur un air plus festif. Beaucoup se pressaient devant les foodtrucks, se régalaient d'une pizza ou de mets indiens avant de finir par une note sucrée et glacée.



Oh bien sûr, il manquait quelques degrés mais la température, plus fraîche alors que la nuit tombait, ne semblait pas atténuer la joie des retrouvailles. Pas plus que les verres ou la lumière qui manquaient ici et là, petits défauts d'organisation que l'équipe municipale se promettait de corriger l'an prochain.



Nous venions tous de traverser une période aussi inédite que difficile et quelques affiches nous invitant aux gestes de protection élémentaires étaient là pour nous le rappeler. Mais l'heure était au plaisir, celui d'être enfin réunis et de pouvoir librement célébrer ce lien social si indispensable à nos vies et à la vie de nos villages.



Ce soir-là, le cœur de Salles-Arbussonnas battait, plus vivant que jamais, et la foule a ri jusque tard dans la nuit, avant de se séparer sur une promesse, celle de revenir sur ce chapitre vêtu de rose.

répondre aux attentes des consommateurs, et de s'adapter au rythme des saisons.

C'est bien évidemment l'été, mais aussi toute l'année que les Beaujolais rosés ont désormais leur place sur nos tables, aux côtés des Beaujolais, Beaujolais-Villages et des crus.

Je mesure et j'apprécie la vitalité de cette commune rayonnante, lieu d'Histoire, de culture, de patrimoine et de savoir-faire.



© Laurie Roche et Emmanuel Bonnaty - Destination Beaujolais

Le mot du député

La «nuit des rosés», commencée à l'heure où le soleil mettait en valeur le merveilleux village de Salles-Arbussonnas en Beaujolais, s'est terminée sous un ciel étoilé, chacun de nous appréciant la qualité des vins de nos viticulteurs, attachés à la diversité de leurs productions, soucieux de

Les élus sont soucieux d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux Sallésiens, avec l'école et des équipements publics, des associations dynamiques, de nombreuses activités, et des manifestations, telle cette nuit des rosés.

Nos viticulteurs ont choisi la voie de l'excellence, et le verre à la main, je les encourage et les félicite.

Bernard Perrut



Musée le Prieuré



Le musée face à la crise

Comme tout le monde cette année, le musée a dû s'adapter à la crise sanitaire sans précédent. Port du masque obligatoire, distribution de gel hydro alcoolique, distanciation entre les visiteurs, jauge maximale de 20 personnes dans le musée... C'est ainsi que le musée a rouvert ses portes au public dès le 2 juin. Un peu timide les premières semaines, la fréquentation a par la suite décollé pour nous permettre de réaliser le meilleur été depuis l'ouverture du musée en 2012. Sur les mois de juillet et août, ce sont 1376 visiteurs qui ont franchi nos portes pour découvrir ou redécouvrir

notre beau patrimoine. Près de la moitié des visiteurs étaient des touristes. Conséquence directe du confinement, le musée a dû revoir entièrement sa programmation. La Nuit des musées et notre soirée contes ont été annulées. L'exposition temporaire a été déplacée au mois de septembre. Le musée a donc mis en place une enquête « Cold case, la conjuration du Prieuré » pour que le public puisse découvrir le site tout en s'amusant du 1^{er} juillet au 31 août. Ainsi 477 apprentis enquêteurs de tous âges et de tous les environs ont tenté de résoudre une énigme vieille de 700 ans. Parfois avec succès... et parfois pas ! Mais l'enthousiasme et la bonne humeur des visiteurs a été pour nous un vrai gage de réussite. Une expérience que nous serons sans aucun doute amenés à reconduire dans les années à venir.

L'exposition temporaire

Cet automne, depuis le 18 septembre, le musée accueille l'exposition « L'ombre et la lumière, l'empreinte des femmes du Beaujolais du 15^e siècle à nos jours » organisée par le Pays d'art et d'histoire du Beaujolais. Occupée par des femmes



pendant près de cinq siècles, le site se prête tout naturellement à une exposition qui leur est consacrée. L'exposition lève le voile tant sur des figures méconnues que sur des femmes illustres : Anne de Beaujeu, Manon Roland, Madame de Ruffey, Magdeleine Morand de Jouffray pour ne citer qu'elles, incarnent les grandes figures féminines qui se sont illustrées sur le territoire de la fin du Moyen-âge à la Révolution française. L'exposition met également l'accent sur des femmes qui œuvrent encore aujourd'hui pour le patrimoine : archéologue, historienne, ou encore viticultrice, elles contribuent à la renommée du Beaujolais au-delà de nos frontières.

Le label Pays d'art et d'histoire du Beaujolais porte sur le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et sur la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées. Il regroupe 50 communes et porte une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Le grand rendez-vous du mois de septembre a été sans conteste les Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre derniers. Là encore, le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'accueillir les visiteurs dans des conditions normales. Des visites guidées des espaces extérieurs ont été mises en place toutes les heures et ont permis à 200 visiteurs de pouvoir

découvrir la fabuleuse histoire du site. Ceux qui n'avaient pas réservé ont néanmoins pu découvrir le musée et son exposition temporaire « L'ombre et la lumière, l'empreinte des femmes du Beaujolais du 15^e siècle à nos jours ». Au final, près de 400 personnes ont participé aux Journées Européennes du Patrimoine.



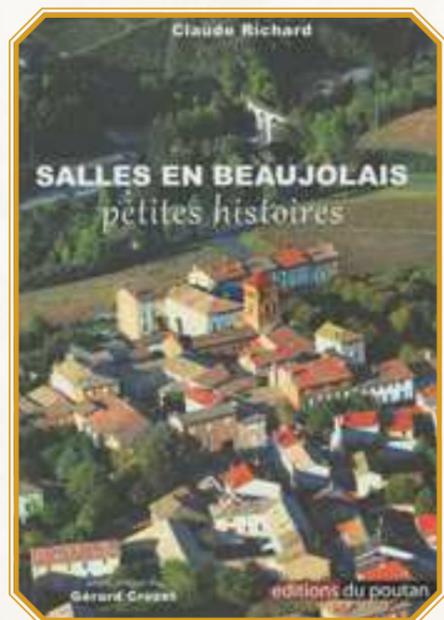
Et l'année prochaine ?

Toute l'équipe du musée regarde déjà vers 2021. Au programme : des visites, des ateliers, des contes, une nuit des musées pas comme les autres, et une exposition temporaire consacrée aux jeux du Moyen-âge à la Révolution française. Le musée souhaite également participer à une étude archéologique du bâti pour mieux comprendre l'évolution architecturale des bâtiments, en partenariat avec le Geopark. Nous restons bien entendus vigilants et mettrons tout en œuvre pour accueillir notre public en toute sécurité, tout en essayant de conserver le plaisir de la découverte.

Salles en Beaujolais, petites histoires

Début septembre le cloître a accueilli le lancement du livre « Salles en Beaujolais, petites histoires ».

Écrites par l'ancien Maire Claude Richard et éditées par les Editions du Poutan, ces petites histoires vous offrent une plongée dans la vie des femmes et des hommes qui ont fait l'Histoire de notre village, du néolithique à la Seconde Guerre mondiale. Avant-propos de Gérard Crozet et Préface de Pascal Ronzière, le président de l'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône. Disponible à la vente en Mairie.



Discours de Gérard Crozet

Parmi les ouvrages sur Salles, ils y a eut le manuscrit du vieux curé de Salles écrit en 1831, le gros livre d'Eugène Méhu en 1910, Joseph Balloffet historien du Beaujolais, la famille Corban écrivains père et fils, le livre sur le tacot du Beaujolais par les Amis de Salles et il y a eut Claude Richard, il y a longtemps qu'il voulait faire quelque chose. Bravo Claude...

Notre rencontre en 1990, pendant la période de Noël, nous avons découvert que nous avions la même passion c'est dire remonter dans l'histoire et faire quelque chose pour le village. Alors on a creusé un peu partout, c'est vrai, on m'a traité d'archéologue comme me nommait l'ancien maire, Louis Bosgiraud.

Et à force de nous rencontrer un jour nous avons monté le pré-inventaire et récupéré tout ce qui était ancien sur la commune.

De là, il faut faire un musée pour mettre nos trouvailles. Un petit musée car nous n'étions pas encore en communauté de communes. Monsieur Bosgiraud était d'accord pour faire juste le grand couloir et la communauté de communes Beaujolais-Vauxonne est arrivée. Le nombre de soirée passé ensemble avec Claude pour faire ce musée, c'était plutôt sympa... On a fait de belles choses et on y est arrivé mais s'était compliqué pour moi à cette époque, je n'ai pas toujours bien

dormi. Mais bon on y est arrivé, tout ça grâce à notre rencontre par hasard. Je te dis bravo Claude et merci pour ce livre.

Ce livre, comme le précise les éditions du Poutan : « Au cours d'une vie en grande partie consacrée aux recherches concernant le patrimoine de la commune, Claude Richard s'est souvent questionné sur la vie quotidienne des générations qui se sont succédées sur ce territoire enchanteur. Le présent ouvrage est le fruit de ces recherches et de ces réflexions, il nous présente en 13 tableaux aussi divers que séduisants, 13 moments clefs de la vie des Sallésiens à travers les âges. Du Néolithique à la Seconde Guerre mondiale en passant bien sûr par la fondation du prieuré clunisien au X^e siècle, l'arrivée des bénédictines de Grelonges en 1301 et la saga des chanoinesses-comtesses au XVIII^e siècle... »

Un petit livre très bien rythmé, qui donne à voir et à comprendre sans jamais oublier d'être distrayant.

Gérard Crozet
Président du pré-inventaire, pour la
présentation le samedi 12 septembre 2020
du livre « Petites histoires »
sur Salles en Beaujolais

Et la Tour des Archives dans tout ça ?

Le dossier est entre les mains de l'agglomération.

Son président Pascal Ronzière, accompagné par son Directeur de cabinet Philippe Tormento et la Directrice Générale des Services par intérim Stéphane Prost-Roux, est venu fin novembre visiter le bâtiment acquis par la municipalité en 2018. Visite guidée et commentée par Gabrielle Fort, en charge des Musées de l'Agglo. L'occasion de se rendre compte des volumes et de la masse de travaux nécessaires, qui seront financés par l'Agglo, pour réhabiliter et aménager ce qui sera la future extension du Musée le Prieuré, avec le « Gallotro », l'espace situé au-dessus de la salle capitulaire. La réflexion sur le devenir de ces espaces se poursuit et nombre d'idées et de propositions sont déjà sur la table.





Extinction de l'éclairage nocturne

La décision d'éteindre l'éclairage public a été prise par l'équipe municipale. A partir du 15 janvier, de 23h à 6h en semaine et de 1h à 6h le week-end, la nuit sera noire. Les villages alentours l'avaient déjà fait, il était temps pour nous de franchir le pas.

Ce qui a motivé notre décision ? Un souci d'économie bien entendu, mais également de respect de l'environnement et une étude du SYDER, le Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône, nous assurant, constat de gendarmerie à l'appui, que l'extinction de l'éclairage n'implique pas moins de sécurité pour les habitants. Dans les communes rurales qui pratiquent déjà l'extinction, il n'y a pas eu de recrudescence des agressions, vols et autres délits. D'autre part, il a même été constaté que l'absence d'éclairage municipal avait un léger impact sur la vitesse des véhicules, les conducteurs ayant tendance à ralentir dans les zones non-éclairées.

Nous sommes parfaitement conscients que cette décision ne plaira pas à tous les habitants. Il y a clairement deux camps : les opposants et ceux qui nous ont déjà interpellés plusieurs fois sur la nécessité de cette extinction. Nous avons pris notre parti, et nous ne manquerons pas de vous adresser le bilan, financier entre autres, de cette opération.

A tous les nouveaux arrivants !

Changer de lieu de vie est une étape marquante. L'arrivée dans un nouveau Village est toujours pleine d'interrogations. C'est pour répondre à ces questions et vous permettre de vous intégrer pleinement dans la vie de notre village, que nous allons accorder une attention toute particulière aux nouveaux arrivants à Salles Arbussonnas.

Nous souhaitons organiser au printemps 2021, si les conditions sanitaires nous le permettent, un événement spécifique dédié aux nouveaux sallésiens arrivés dans l'année. Vous serez conviés à la mairie pour rencontrer, lors d'un moment convivial, les conseillers municipaux, le personnel de la municipalité et les présidents des associations. La parfaite occasion d'en apprendre plus sur l'histoire de Salles-Arbussonnas et de rencontrer ceux qui participent activement à la vie de notre commune.

Une date vous sera prochainement communiquée via notre site internet, notre page Facebook et l'application « Panneau Pocket » (*voir la rubrique « nous contacter »).

Au nom de tout le conseil municipal, nous vous souhaitons la bienvenue et au plaisir de vous rencontrer !



Le fleurissement de votre village vous intéresse ?

Rejoignez le groupe mis en place par l'équipe municipale et ouvert à toutes les bonnes volontés. Que vous ayez la main verte ou non, venez partager vos idées et réfléchir avec nous sur la meilleure façon, ou les meilleures façons, d'embellir notre commune. Nos objectifs sont multiples : économie d'eau mais aussi économie financière, gain de temps pour l'arrosage et l'entretien...

En tant qu'habitants, vous avez votre mot à dire. Le sujet vous intéresse ? N'hésitez pas !



INFOS

Chloé Jomain • 06 86 53 56 90
cjomain@salles-arbussonnas.fr

Mutuelle communale

Salles-Arbussonnas rejoint SOLIMUT.

La municipalité a signé une convention avec la mutuelle Solimut, effective depuis le 1^{er} janvier.



Solimut est déjà partenaire de plusieurs communes de notre agglomération : Blacé, St-Julien, Montmelas, St-Etienne des Oullières, Jassans-Riottier, Denicé, Arnas, Cogny, Lacenas, Rivolet, St-Cyr-le-Chatoux et Le Perréon.

En signant avec Solimut, notre objectif est de vous proposer un contact privilégié avec une mutuelle engagée et proche de ses adhérents, pour un contrat Santé accessible à tous et adaptés aux besoins de chacun. Et cela sans engagement financier pour la commune.

Depuis le 1^{er} décembre, vous pouvez changer de mutuelle quand vous le souhaitez. A la seule condition que votre contrat ait plus d'un an.

N'hésitez pas à venir rencontrer les agents de Solimut et surtout à comparer, en apportant votre contrat actuel. Une permanence se tiendra en mairie chaque premier mardi du mois.

**Prochaine permanence :
mardi 2 février de 10h à 12h30**

La rentrée des grands travaux

Oui, notre école est belle. De vastes salles rénovées, du matériel pour les élèves, une équipe enseignante rodée dont l'engagement et le professionnalisme n'est plus à prouver. Mais tout n'est pas aussi idyllique qu'il n'y paraît. Grands travaux en perspectives.

Toiture, chauffage, isolation, sanitaires... Lorsque l'on gratte un peu, sous les peintures neuves, l'on découvre un bâtiment usé, une passoire énergétique avec un lot de travaux à réaliser somme toute conséquent. Les dernières pluies importantes ont révélé une fois de plus des fuites assez sérieuses, que ce soit au niveau de la salle d'évolution que de l'extension recouverte de zinc.

Le diagnostic énergétique effectué fin novembre est sans appel : une isolation quasiment inexistante sur l'ensemble du bâtiment. Pour faire simple : l'école est une

passoire énergétique. Ce que nous savions déjà au regard de la consommation en fioul et de la facture annuelle pour le chauffage, près de 8000 litres pour 9500€ TTC en 2019. Alors que la transition énergétique et les questions environnementales sont au cœur de toutes les préoccupations, il est impensable pour nous de ne pas saisir l'occasion de travaux indispensables seront l'occasion de réfléchir à une rénovation globale.

Un changement de mode de chauffage inévitable à terme

Pour pallier à cette perte énergétique, et puisque des travaux en toiture s'imposent, l'équipe municipale a pris la décision de revoir non seulement l'isolation mais également le mode de chauffage. C'était d'ailleurs un non-choix, puisque dans les deux ans à venir, la Loi va interdire toute réparation sur une chaudière fioul et toute installation de matériel neuf de ce type dans des bâtiments publics. Il nous fallait donc prendre les devants et engager immédiatement une étude sur le changement du mode de chauffage de



l'école. Ce changement sera inclus dans une enveloppe globale comprenant la réfection de la toiture, des travaux d'isolation sur le bâtiment et pendant que nous y sommes, la rénovation des toilettes de maternelle et de la cour et l'installation d'un adoucisseur d'eau afin d'éviter les problèmes de calcaire jusque-là récurrents.

C'est un projet global et ambitieux, qui fixera des objectifs clairs en matière de réduction de notre consommation énergétique. Nous nous inscrirons ainsi pleinement dans le cadre du PCAET, le plan climat air-énergie adopté par l'agglomération qui vise, notamment par la rénovation énergétique des bâtiments publics, à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire.

Portage des repas aux anciens : appel aux bénévoles !

Chaque jour de la semaine, quelques bénévoles s'occupent du portage de repas à nos anciens. C'est un moment de partage important pour eux. Et c'est parfois la seule visite qu'ils reçoivent dans la journée. Malheureusement, les bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps, une heure ou deux une fois par semaine, pour apporter cette présence réconfortante se font rares.

Si vous avez envie d'apporter du réconfort et de partager un moment précieux avec nos anciens, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



École : l'année scolaire

Coup d'œil dans le rétroviseur : L'année scolaire 2019-2020 avait pour thème la Danse.

Dans le cadre de ce projet, les élèves ont assisté à un spectacle à la Maison de la Danse, ainsi qu'à un spectacle interactif intitulé « le Bal » qui a fait voyager et danser enfants et enseignants autour du monde.

Les élèves ont bien sûr été associés à la mise en scène du spectacle de Noël qui a exploré la danse sous toutes ses facettes.

D'autres projets étaient prêts (création d'un spectacle avec une compagnie de danse professionnelle, spectacle au Prieuré autour de la musique médiévale, matinée dansante, etc.)

Le virus en a décidé autrement.

Dans notre école comme ailleurs, l'enseignement à distance s'est mis en place durant les deux mois de confinement. Il faut saluer l'engagement des familles sans qui

ce dispositif n'aurait pu fonctionner. Puis l'école a pu à nouveau accueillir ses élèves, d'abord en demi-classes puis en totalité.

Heureusement, plusieurs temps forts ont pu être menés avant le confinement, tels que rencontres sportives, cross de secteur ou séances de musique avec deux intervenantes du Conservatoire de Villefranche.

L'année qui débute a pour thème la **Liberté**. Liberté d'expression, liberté de penser, liberté de la presse seront abordés cette année à travers les différentes disciplines, par le biais de l'actualité ou grâce à l'intervention de professionnels.

L'école accueille 87 élèves, répartis comme suit :

- 26 élèves de maternelle avec Cécile Robin et Isabelle Blanc (ATSEM)
- 17 CP-CE1 avec Alain Jacquet
- 22 CE2-CM1 avec Caroline Dubuisson
- 22 CM1-CM2 avec Christèle Benoliel

L'équipe enseignante a adapté son organisation et sa pédagogie en fonction du Covid et de son évolution.



Discours de fin d'année des CM2

Ainsi, si le traditionnel spectacle de Noël n'a pas pu avoir lieu cette année selon sa configuration habituelle, ce moment a tout de même été fêté autrement.

Pour revivre des rencontres sportives inter-écoles ou une classe de découverte, il faudra être encore un peu patient... Tout cela reviendra !

Le protocole sanitaire permet toutefois à ce jour d'envisager la poursuite de la collaboration avec le Conservatoire de Villefranche, les séances de natation au Nautile ou le partenariat avec une compagnie de danse.

Nous vivons comme tout un chacun une année scolaire singulière. Malgré ce contexte perturbé, nous essayons de rendre le quotidien aussi serein que possible. Nous pouvons toujours compter pour cela sur l'enthousiasme des élèves !

Si des familles ont des enfants susceptibles de faire leur rentrée à l'école en septembre 2021, merci à elles de prendre contact avec l'école.

Alain Jacquet, directeur de l'école

INFOS

Ecole • 04 74 67 58 44



Spectacle Le Bal



Maternelle



CE2-CM1



CM1-CM2



CP-CE1



Promenade d'automne



Libre expression des élèves sur la Liberté

Vie Associative

Amicales des classes Conscrits

Classe en 1

Pandémie d'exception et année d'exception pour les Classes en UNE



On ne va pas se le cacher, l'année qui vient de s'écouler a été difficile pour tout le monde. Et la Classe en 1 n'a pas fait exception. 2020 était censée être une année de préparation pour notre rendez-vous de 2021, riche en événements. Seulement voilà, la Covid est passée par là.

Nous avons tout de même relevé le défi d'une vogue un peu différente en plein cœur de l'été caniculaire. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation pour partager un verre de l'amitié et un barbecue, et nous vous en remercions.

Rendez-vous le 7 novembre !

Face à la situation sanitaire, nous avons dû nous adapter et prendre une décision quant à la tenue des Conscrits fin janvier et début février. Il n'y avait d'autre choix que de décaler la date de ce rendez-vous. Date retenue : le week-end du 7 novembre. L'enterrement de la Zéro aura lieu le vendredi 5 au soir, suivi du bal. Vague et banquet le dimanche.

Nous vous donnons tous rendez-vous pour cet événement exceptionnel et inédit dans l'histoire de notre village.

En attendant, que tous ceux nés une année en 1, et qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitent pas à nous contacter, soit par mail, soit en se rapprochant d'un des membres du bureau de l'Amicale de la Classe en Une.

*Amicalement vôtre
Le Bureau de la Classe en 1*

Classe en 2

La classe en 2 n'a pas pu, comme bon nombre d'associations, organiser de manifestation cette année, mais afin de maintenir la cohésion de l'équipe, quelques petits moments simples mais sympathiques ont été partagés : soirée galette durant laquelle nous avons intronisé un nouveau petit conscrit, randonnée jusqu'à la chapelle Saint Bonnet et bien sûr les traditionnelles réunions casse-croûte.



Si vous êtes nés une année en 2, et que vous souhaitez rejoindre la classe, n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente, Muriel Le Calvez



Classe en 5



2020, année de la demi-décade, aurait dû être une année bien remplie pour la 5 mais tout ne s'est pas déroulé comme prévu...

Suite à la crise sanitaire, notre 9^e soirée choucroute a dû être annulée la veille de l'événement. Et notre week-end à Lisbonne prévu au mois de mai pour fêter notre demi-décade a également été annulé et reporté en 2021.

Avec l'incertitude des prochains mois, il nous paraît difficile de prévoir notre soirée dansante du samedi 13 mars 2021. Nous envisageons peut-être de la remplacer pour 2021 par une vente à emporter. La décision sera prise prochainement.

Dans ce contexte bien particulier que nous traversons, nous pensons aux classes en 0 et en 1 pour qui « leur année » a été et sera bien perturbée. Il y aura des jours meilleurs pour se retrouver et repartager les bons moments d'amitié et de convivialité entre conscrits qui nous manquent tant actuellement !

Si vous souhaitez rejoindre la classe, n'hésitez pas à nous contacter.

A très bientôt, La classe en 5

Classe en 6

La classe en 6 a réussi à organiser sa vente annuelle de jambon à la broche en mettant en place les gestes barrières !

Cette année, nous avons fonctionné uniquement avec les pré-ventes et nous remercions tous les villageois ayant joué le jeu !

A l'année prochaine

NB : Les masques ont été enlevés uniquement pour la photo.



Liste des responsables des classes de conscrits

- **Classe en 1 :**
M. Jérôme Rognard
classesen1sallesarbussonnas@gmail.com
55 chemin du Cuvage
69460 Salles-Arbussonnas
- **Classe en 2 :**
Mme Muriel Le Calvez
muriel.lecalvez@free.fr
06 68 07 93 95
55 route de la Croix Polage
69460 Salles-Arbussonnas
- **Classe en 3 :**
M. Guillaume Miolane
gnarf05@hotmail.fr
123 rue Adolphe Valette
69460 Blacé
- **Classe en 4 :**
Mme Joëlle Leroy
jolero@orange.fr
781 route de Brouilly
69220 Saint-Lager
- **Classe en 5 :**
Mlle Christelle Longefay
classe5salles@free.fr
237 route de Salles
69460 Blacé
- **Classe en 6 :**
M. Bertrand Voyant
voyant.bertrand@gmail.com
825 rue du 8 mai 1945
69460 Salles-Arbussonnas
- **Classe en 7 :**
M. David Beroujon
domaine.beroujon@orange.fr
88 route du Tang
69460 Salles-Arbussonnas
- **Classe en 8 :**
Mlle Claire Sandrin
babe1988@hotmail.fr
366 route du Tang
69460 Salles-Arbussonnas
- **Classe en 9 :**
M. Nicolas Thevenet
samoildos@gmail.com
06 76 29 97 19
Le Fagolet
69460 Vaux-en-Beaujolais
- **Classe en 0 :**
M. Gilles Mey
gmey70@gmail.com
966 E route du Pont Mathivet
69460 Salles-Arbussonnas

RDV
ENTERREMENT DE LA ZÉRO & BAL
Vendredi 5 novembre • soir
VAGUE ET BANQUET
Dimanche 7 novembre

Classe en 9

L'année 2020 a commencé par l'enterrement de notre classe où nous avons passé le flambeau à la classe en 0.

Nous avons ensuite élu un nouveau bureau composé des personnes suivantes :

- Nicolas Thevenet (président),
- Léa Voyant (vice-président),
- Pierre Faurie (trésorier),
- Alexia Montvernay (vice-trésorière),
- Anaïs Crozet (secrétaire).

Nous remercions le bureau sortant pour son implication lors des dernières années :

Emilie Grandjean (présidente), Marie Voyant (trésorière) et Laëtitia Troullier (secrétaire). Pour l'instant aucune manifestation n'est prévue étant donné le contexte lié au Covid -19.

Toutes nouvelles personnes voulant s'impliquer de près ou de loin dans les classes en 9 sont les bienvenues. Elles pourront me contacter directement.

Nicolas Thevenet



Associations Communales

Liste des associations communales

Les associations de la commune

• A.C.A.S.A. (Ass. Culturelle et d'Animation)

Mme Perrine Corban
06 73 73 37 77
pepetteco@yahoo.com
433 boulevard Général Leclerc
69400 Villefranche sur Saône

• Anciens Combattants

M. Claude Richard
04 74 67 57 57
34 rue de l'église
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Cantine Scolaire

Mme Perrine Breton
06 09 79 76 86
cantine.ecoledesalles@gmail.com
237 impasse du Vernay
69460 Blacé

• Club « Joie de Vivre au Bon Accueil »

Mme Nicole Lachize
07 83 45 47 59
n.lachize@orange.fr
123 rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Fanfare « La Sallésienne »

M. David Monfray
06 32 72 30 56
lasallesienne@ymail.com
Les Maisons Neuves
69460 Vaux en Beaujolais

• Karate-Club de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

M. Jérôme Rognard
07 49 89 70 91
jerome.rognard@orange.fr
55 chemin du Cuvage
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• La Boule Joyeuse

M. Marc Faurie
06 50 70 70 06
marc.faurie@numericable.com
146 rue des Vignes
69460 St Etienne La Varenne

• La Solexine Beaujolaise

M. Girard Daniel
danielgirard1959@neuf.fr
Le Fond de Blacé
69460 Blacé

• Le Pré-Inventaire

M. Gérard Crozet
04 74 67 58 30
gcrozet@wanadoo.fr
190 route de La Péreuse
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Les Amis de Salles

M. Jean-Jacques Putigny
04 74 67 56 20
amisdesalles@outlook.fr
36 allée Alix des Roys
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Les Amis de St Laurent

Mme Anne Lacroix
04 74 03 47 34
guerrier.gerard@laposte.net
1 place d'Arbuissonnas
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Les Fenêtres du Chapitre de Salles

M. Christian Dubourg
04 74 60 56 32
christian.dubourg@orange.fr
1221 route de St Cyr
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Les Illumines de Salles-Arbuissonnas

M. Pierre Philibert
04 74 60 52 00
philibertpierre@wanadoo.fr
17 impasse des Acacias
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Société de chasse

M. Bernard Desprat
04 74 67 52 63
ndesprat@gmail.com
804 route du Viaduc
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Sou des Ecoles

Mme Emmanuelle Razon
06 34 95 73 09
lesou.ecoledesalles@gmail.com
22 rue de l'église
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Sunny Nights

M. Gérard Texier
06 76 88 03 45
gtexier@wanadoo.fr
4 rue du Marché
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

• Syndicat Agricole

M. Michel Dargaud
04 74 60 51 57
micheldargaud@hotmail.com
254 route De Bussy
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais

Les Associations Intercommunales

• Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. Sébastien Large / M. Yvonick Guichard
06 61 18 42 55
guichard.yvonick@laposte.fr
sp.blace.iffance.com
Amicale des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours des 3 Vallées
215 route d'Arnas
69460 Blacé

• Univers des Jeunes

M. Alain Desvernois
universdesjeunes69@orange.fr
Maison des Associations - Rue Valette
69460 Blacé

• Association des Familles Blacé - St Julien - Salles-Arbuissonnas

Mme Céline Plataret
06 22 25 26 24
assocfamilles.bsjsa@orange.fr
132 rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Ecole de musique Adepa

Mme Apuena Souza
06 12 75 32 14
adepa.mus@gmail.com
Clos de Milly - 987 route du Clos de Milly
69460 St-Etienne-des-Oullieres

Association de la cantine



La cantine de Salles-Arbuissonnas est une association à but non lucratif composée de parents d'élèves bénévoles.

Nous avons comme mission de gérer les facturations mensuelles, ainsi que les animations au sein de la cantine au fil des fêtes comme Halloween, Noël, Pâques...

Il nous manque un membre au sein de notre conseil d'administration afin de compléter notre équipe, alors, si vous êtes pleins d'idées et d'astuces pour parsemer l'année gustative de nos bambins de petites surprises, nous serions ravis de vous compter parmi nous !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail.

INFOS

cantine.ecoledesalles@gmail.com

Le Sou des Ecoles

Le bureau élu pour l'année 2020/2021 se compose des personnes suivantes :

- Présidente : Emmanuelle Razon
- Vice-présidente : Poste vacant
- Secrétaire : Camille Jouvenet
- Secrétaire adjointe : Laetitia Niollet
- Trésorier : Gaël Breton
- Trésorier adjoint : Laurent Chamard

Le Sou des écoles a pour vocation l'organisation d'événements festifs et familiaux afin de financer les activités extra-scolaires et les projets pédagogiques mis en place par les enseignants.

Pour l'année 2019/2020, les enfants de l'école n'ont malheureusement pas pu profiter de toutes les animations habituelles du Sou à cause du confinement. Si la fête d'Halloween, la vente des sapins et le spectacle de Noël ont pu avoir lieu, toutes les autres manifestations ont été annulées.

Le calendrier des manifestations pour l'année scolaire 2020/2021 est toujours fort compromis et les manifestations du Sou n'auront à nouveau lieu qu'à partir du moment où le protocole sanitaire le permettra. Seule la vente des sapins en décembre a été maintenue.

Si aucun rassemblement général des enfants et de leur famille n'est possible à organiser pour l'instant, le Sou continue de soutenir et de financer les activités des enfants dans le cadre scolaire : financement des projets pédagogiques et des spectacles durant l'année pour l'ensemble des élèves, participation aux activités des élèves au sein de l'école dans le cadre de Noël, du carnaval,...

L'équipe du Sou ne peut, bien évidemment, pas fonctionner seule et encourage tous les parents d'élèves à participer même ponctuellement aux actions du Sou. Chaque parent voulant bien apporter son énergie et ses idées pour faire vivre l'association est le bienvenu.

Nos enfants comptent sur nous !

Le bureau du Sou



Les Amis de Saint-Laurent en 2020

Cette année, l'association est en veille. Les travaux ont été au-delà de l'espéré et les différents donateurs suffisamment sollicités.

Cependant sur la place d'Arbuissonnas, une messe a été officinée le 9 août pour la St-Laurent suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité, sans but lucratif.

Un événement exceptionnel s'est déroulé le samedi 19 septembre : à savoir l'anniversaire de mariage de Josette et Henri Chizelle. Cette union avait été célébrée dans cette même église 60 ans plus tôt.

Mme Anne Lacroix, notre présidente, ouvre les portes de l'église dès qu'elle le peut et souvent l'été.

Bien sûr, l'église est ouverte à tous et en particulier si vous souhaitez commémorer un événement.

Vie Associative

La Boule Joyeuse

C'est une saison bien triste qui se termine pour La Boule Joyeuse ; très peu de manifestations se sont produites. Néanmoins nous pouvons féliciter Jocelyne et Marc, les deux gagnants du concours tête à tête du Clos de Milly qui s'est déroulé début 2020 ; d'autre part le repas du mois de juillet s'est tenu au local boules et comme d'habitude dans la très bonne humeur. Un concours a été organisé où les sociétaires et quelques invités se sont affrontés dans un tête à tête ; en finale se sont retrouvés Marc Faurie et Charles Bérouton avec une victoire de ce dernier.



La saison prochaine ne s'annonce pas sous de meilleurs augures. Le Clos de Milly est fermé aux boulistes jusqu'au début 2021 ; les concours s'annulent les uns après les autres. Néanmoins les irréductibles de la profession trouvent encore quelques manifestations pour jouer. La reprise des licences 2020/2021 se fait avec des grincements de dents ; à l'heure actuelle 10 sur 23. Malgré cette conjoncture difficile il faut rajouter une note d'optimisme ; alors nous ne perdrons aucune occasion de se retrouver ensemble pour l'amitié et une partie de boules et souhaitons tous que cet état de faits dure le moins longtemps possible.

Nous renouvelons notre invitation à tous ceux qui voudraient venir nous rejoindre, jeunes et moins jeunes.

Le secrétaire, Yves Monnet

INFOS

Marc Faurie - Président • 06 50 70 70 06



La chasse



Bernard Desprat

Cette année, le traditionnel banquet de la chasse prévu le 28 mars 2020 n'a pu se tenir, compte tenu des règles sanitaires en vigueur. De ce fait, la société de chasse a demandé à son traiteur de cuisiner du gibier en portions individuelles, afin de les distribuer aux différents propriétaires fonciers de la commune de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais. Au total, 55 propriétaires ont été livrés ; une bague chevreuil en plus attribuée par la FDCR. Pour rappel, la société compte à ce jour 21 chasseurs. Il règne au sein de l'association une bonne ambiance. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le président, Bernard Desprat

INFOS

Bernard Desprat - Président • 06 67 03 21 27

Les amis de Salles en Beaujolais

Association fondée en 1937 par des familles sallésiennes et des personnalités de la région beaujolaise, à l'initiative de René Durnerin, avocat au Conseil d'Etat et président de l'association jusqu'en 1973. A ce jour, les Amis de Salles comptent plus d'une centaine de membres

Vocation

- Conservation et défense du site historique, prieuré et chapitre noble de Salles en Beaujolais,
- promotion du site et animation par des activités à caractère culturel,
- mise en valeur du patrimoine bâti et paysager,
- réalisation d'ouvrages et publications proposés à la vente.

La commune de Salles-Arbuissonnas met à la disposition des Amis de Salles en Beaujolais une pièce au deuxième étage du bâtiment de la Mairie, maison du Chapitre du XVIII^e siècle, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Actions et activités

- Concertation avec la commune pour la mise en valeur, l'entretien ou la restauration des bâtiments du site historique, avec participation financière de l'association lorsque le contexte le permet.
- Dernières opérations : éclairage nocturne

des vitraux de l'abside de l'église et participation à la restauration de la porte gothique d'entrée au cloître.

- Visites de groupes pour des demandes particulières (le musée géré par « l'Agglo » assure les visites au quotidien des particuliers et des groupes).

- Assemblée générale le dernier samedi du mois d'août, avec conférence et apéritif offert aux participants.

- Sorties et voyage culturel, dans la région, pour visite de lieux historiques ou remarquables ou des manifestations en rapport avec notre vocation.



INFOS

Les Amis de Salles en Beaujolais
amisdesalles@outlook.fr
Mairie • 69460 Salles-Arbuissonnas

Compte-rendu Club « la 3^e joie de vivre 2019 »

Le club depuis quelques années a pu se maintenir car plusieurs personnes du club de Blacé se sont jointes à lui.

Le club ne comprenant plus que 4 personnes de Salles nous avons décidé en réunion extraordinaire à la salle des fêtes pour la fusion des clubs de Salles et Blacé qui se nommera en **janvier 2020** : « **Joie de vivre au bon accueil** ».

Mars 2019

Nous avons fêté nos conscrits :

- Mme Paulette Boissard 90 ans
- Mme Marie-Anne Gentit 71 ans
- M. Maurice Plassard 70 ans
- Mme Patrigeon absente ce jour là

Petits gâteaux et pétillant ont agrémenté cette fête.

Mai

- Moules/frites au restaurant de Sandrine Carvat

Juillet

- Resto chez Sandrine Carvat
- Sans oublier que plusieurs personnes du club ont participé au voyage de Vaux au Saut du Doubs en juin.

Nous gardons les 1^{er} et 3^e jeudi à la salle des fêtes de Salles et les 2^e et 4^e jeudi à la salle des fêtes de Blacé

Si le cœur vous en dit vous serez le bienvenu.

Vu le contexte actuel nous espérons pouvoir reprendre le club en janvier 2021.

INFOS

Nicole Lachize - Présidente • 07 83 45 47 59



Nouveau bureau

Body et Karaté Club de Salles-Arbuissonnas

Depuis la création du club en septembre 2011, deux disciplines sportives sont enseignées dans notre commune.

Venez découvrir : le Body Karaté et le Karaté Traditionnel.

Pour cette dixième année d'existence les effectifs se stabilisent autour de 15 adhérents entre les deux disciplines.

Ce petit groupe est très hétérogène puisque les âges s'échelonnent de 17 à 77 ans avec une bonne parité hommes et femmes.

Les hommes préférant le Karaté et les femmes le Body.

Ce nombre est idéal pour apprendre rapidement et efficacement en bénéficiant d'un coaching personnalisé.



Ces disciplines s'adressent aux ados de plus de 15 ans et adultes, plutôt réservées à un public de débutants ou à des personnes souhaitant reprendre une activité physique régulière.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis soirs à la salle du Breuil, de 19h à 20h pour le Body Karaté et de 20h à 21h pour le Karaté Traditionnel.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment en cours d'année et vous bénéficierez de deux séances de découvertes gratuites.

Je ne vous présenterai pas le Karaté que tout le monde connaît..., par contre, le Body Karaté est quant à lui une nouvelle approche de la pratique du Karaté.

Il n'y a pas de coups pas de combats et aucun contact, idéal en cette période de COVID.

En effet la disposition ainsi que la surface de la salle permettent de respecter les règles sanitaires actuelles et la distanciation.

Les cours s'apparentent à du fitness, sur des musiques avec des BPM élevés (type Electro Dance), permettant de renforcer son Cardio.

C'est un concept récent mis au point par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

Si vous êtes intéressés ou que vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter.

Au plaisir de venir nous rejoindre... Sportivement

L'instructeur fédéral, Jérôme

INFOS

Jérôme Rognard • 07 49 89 70 91

jerome.rogard@orange.fr

55 chemin du Cuvage • 69460 Salles-Arbuissonnas

La Sallésienne : plus de 150 ans en musique !

La Fanfare « La Sallésienne » a été fondée en 1865. Elle compte à ce jour une trentaine de musiciens. Elle est présidée par David Monfray, dirigée par notre jeune chef Salomé Di-Filippo, elle-même secondée par notre sous-chef Daniel Philippe.

Notre répertoire musical est assez varié, car nous interprétons, aussi bien des marches (avec ou sans clairon) que de la variété, des musiques actuelles et des musiques de fête.

La saison 2019-2020 s'est arrêtée plus tôt que prévue et nous n'avons pas pu donner nos concerts d'été. Mais peut-être avez-vous vu notre petite vidéo du mois de juin où une partie des musiciens de la fanfare a interprété l'hymne beaujolais « La Vigne Beaujolaise », chacun de son domicile. Vidéo confectionnée avec brio par notre chef. Vous pouvez retrouver cette vidéo, sur notre page Facebook ou sur Youtube.

A noter également cette année l'arrivée de Joachim, élève de l'école de musique de l'ADEPA, qui nous a rejoint au pupitre de trompettes.

Nous avons une pensée particulière pour deux anciens musiciens qui nous ont quitté à l'automne, M. Jean Crozet et M. André Bachevillier qui fut le président de la fanfare pendant de nombreuses années.

Nous invitons toutes les personnes qui aiment la musique et savent jouer d'un instrument, quel que soit votre niveau ou votre instrument, à nous rejoindre.

Venez nous rencontrer lors des répétitions, tous les vendredis à partir de 20h30 au 1^{er} étage de la salle du Breuil à Salles-Arbuissonnas.



INFOS

lasallesienne@ymail.com

lasallesienne.wixsite.com/lasallesienne

La Sallésienne



Associations Intercommunales

L'association des familles (BSJSA)

L'association des familles est heureuse de vous faire connaître les membres élus de son bureau.

• Présidente : Céline Plataret
06 22 25 26 24

• Vice-présidente : Lise Fioravanti
06 72 69 55 70

• Trésorière : Cécile Laplanche
06 49 98 27 23

• Secrétaire : Jacques Daumin
06 37 89 70 27

Une âme de musicien ? Rejoignez l'ADEPA

L'ADEPA (Association pour le Développement de l'Enseignement et la Pratique Artistique) a été créée en 2017. Elle est le fruit d'un réseau de quatre associations musicales : l'école de musique intercommunale de Saint-Etienne-des-Oullières, les harmonies et fanfares l'Echo de la Vallée du Morgon, l'Echo de la Vigne et La Sallésienne.

Avec près de 70 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives, l'École de Musique de l'ADEPA propose une formation suivie et de qualité dès 4 ans et permet l'accès aux différentes familles d'instruments : bois, cuivres, percussions, claviers et cordes.

Trois auditions sont prévues pour cette année et un gros projet nommé PEPLUM est en cours de préparation. Il réunira les musiciens des 3 fanfares, les élèves de l'école de musique ADEPA, du Conservatoire de Villefranche-sur-Saône et d'autres musiciens. La représentation devrait se dérouler au Perréon, le dimanche 27 juin. Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par mail.



En septembre 2018, une nouvelle école de musique a vu le jour, avec l'aide de l'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône et du département du Rhône. Rayonnant sur le territoire de l'agglomération et au-delà, elle travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire de Villefranche. Les cours sont donnés sur les communes de Saint-Etienne-des-Oullières, Le Perréon et Cogny.

RDV

CONCERT

Dimanche 27 juin

INFOS

adepa.mus@gmail.com

Vie Associative

Associations Intercommunales

Soif de sport et de culture ? L'Univers Des Jeunes est là pour vous !

En 2020, l'UDJ a continué de vous proposer nombre d'activités culturelles et sportives, adaptées à la situation sanitaire et aux restrictions dues à l'épidémie.

Cours en extérieur, ou en vidéo pour certains, les bénévoles de l'association ont fait preuve d'enthousiasme et d'ingéniosité pour permettre à tous de traverser au mieux cette période difficile.



L'exposition photo « Images du passé » en collaboration avec la Mairie et le support de l'excellent livre « Souvenirs de Blacéens » de la généalogiste Delphine Gurliat a été un franc succès. Nombre d'habitants aura retrouvé ou découvert des images de famille ou tout simplement aimé la qualité des photos.



Chaque année, c'est près de 400 personnes, jeunes et moins jeunes, qui profitent des activités proposées par l'Univers Des Jeunes. Mais l'association manque de bénévoles. Aussi, si vous souhaitez vous investir dans une structure dynamique, utile aux habitants, rejoignez-nous !



INFOS

www.universdesjeunes-udj69.fr

Pour mieux connaître vos sapeurs-pompiers

Le Casernement de Blacé couvre en premier appel les secteurs de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas, ainsi que la « partie bourg » d'Arnas.

L'activité opérationnelle sur l'année 2019 s'établit à 409 sorties d'engins. Les motifs des sorties sont le secours à personne (275), les accidents de la route (38), les feux (52) et les interventions diverses (44).

Le casernement est composé de 43 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) : un Officier supérieur, un Officier, 18 Sous-officiers, 8 Caporaux, 12 Hommes du rang et 3 Infirmiers.

Grâce à la nouvelle caserne et à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, le centre d'intervention a gagné 7 nouvelles recrues en 2019 et 1 sapeur du centre a demandé sa mutation suite à son déménagement.

Si devenir sapeur-pompier volontaire vous intéresse, nous sommes à votre disposition chaque vendredi soir à 19h30 à la caserne de Blacé.



Le mot de l'Amicale

Nous remercions comme chaque année, l'ensemble des habitants de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien et Montmelas pour leur accueil et leur générosité lors de la tournée des calendriers. Nous tenons à préciser que l'intégralité des sommes récoltées est versée dans la caisse de l'Amicale qui gère les activités sociales, sportives et de loisirs.

Au cours de l'année 2019 plusieurs manifestations ont été organisées par l'amicale, la Sainte-Barbe, la matinée « Boudin-Boulettes », le concours de pétanque et l'arbre de Noël...

Malheureusement, du fait de la crise sanitaire et des risques encourus, nous n'avons pas pu maintenir notre concours de pétanque en 2020. Les manifestations à venir sont encore incertaines mais nous avons tous hâte de vous retrouver autour d'un moment convivial.

Les jeunes Sapeurs-Pompiers recrutent !



Créée en 2015, la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Blacé (JSP) a pour objectif de former des jeunes de 11 à 18 ans et fonctionne sur le calendrier scolaire.

Nos recrutements se font tous les deux ans et les prochains auront lieu pour la saison 2021/2022. Cette année, deux recrues de 4^e ont obtenu leur brevet Cadet et sont désormais Pompiers volontaires au sein de notre centre. Nous souhaitons à Zoé Vingiano et Pierre Burnand une longue carrière.

Notre section des jeunes Sapeurs-Pompiers regroupe désormais 14 jeunes. Quatre en 4^e année et dix en 2^e année. Malgré la crise sanitaire, ils ont pu participer à diverses activités sportives ou ludiques, comme la journée de cohésion organisée à l'accrobranche de Blacé.

Le programme pour l'année à venir est en cours d'élaboration. Si cela est possible, nos jeunes participeront aux différents défilés et cérémonies : la Sainte-Barbe le 27 février (la fête patronale des Sapeurs-Pompiers), le 8 mai et le 14 juillet.

Une campagne de recrutement est d'ores et déjà lancée pour trouver nos jeunes recrues de la rentrée 2021. Nous communiquerons prochainement auprès des écoles et des mairies. Les formations ont lieu les mercredis de 18h à 20h pour la théorie et les manœuvres, et les samedis de 9h30 à 11h30 pour les activités sportives.

Les candidatures sont à adresser au Casernement de Blacé.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos soutiens : l'amicale des Pompiers de Blacé, les communes d'Arnas, Blacé, Montmelas, Saint-Julien et Salles-Arbuissonnas, Madame la Conseillère Départementale Sylvie Epinat, le Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) ainsi que l'Association Départementale et métropolitaine des Jeunes Sapeurs-Pompiers (ADMJSP).

Florent Petrozzi

Président de la Section des JSP de Blacé

INFOS

Casernement de Blacé
215 route d'Arnas • 69460 Blacé



Qui travaille pour vous ?



Le personnel communal



Joelle Burny

Novembre 1992
Secrétaire de Mairie



Christiane Faurie

Avril 2004
Agent administratif
de la mairie



Alain Girard

Décembre 2019
Agent technique espaces
verts et bâtiments



Josselyne Sauzay

Janvier 2015
Agent d'animation pour la
cantine et la garderie,
Agent d'entretien Mairie



Dominique Dessalles

Septembre 2020
Agent d'animation
pour la cantine



Marie-Françoise
Jolivet-Bernard

Octobre 2015
Agent d'animation
pour la cantine



Mélissa Garcia Y Hernandez

Janvier 2020
Agent d'animation pour la
cantine (actuellement en
congé maternité)



Marie-Christine Chevalier

Décembre 2005
Agent d'entretien de différents
bâtiments communaux,
Agent d'animation
pour la cantine



Sylvie Denizot

Septembre 2013
Agent d'animation garderie,
Agent d'entretien cantine



Isabelle Blanc

Septembre 1986
ATSEM de l'école
maternelle



Odile Bachevillier

Octobre 2016
Agent administratif
d'agence postale

Infos Diverses



Etat civil

Ils nous ont rejoints

- Le 6 mars 2020 à Arnas (Rhône),
Louis Evelyne Françoise Lesage
337 chemin du Boulanger
- Le 11 avril 2020 à Gleizé (Rhône),
Lilou Laure Michaud Dany
51 rue de la Croix Rousse

• Le 21 août 2020 à Gleizé (Rhône),
Léo Marion
366 route du Tang

• Le 8 octobre 2020 à Arnas (Rhône),
Jules Duperrier
316 route de la Voisinée

• Le 16 octobre 2020 à Gleizé (Rhône),
Suzanne Elie Marcelle Martin
106 rue de La Croix Rousse

• Le 9 décembre 2020 à Arnas (Rhône),
Mahé Yves Didier Anselme
452 rue de la Voisinée

Ils se sont mariés

- Le 25 juillet 2020, Mickael Alberto Charles
Scalzo et Charlotte Descombes
- Le 4 août 2020, Julien Daniel Marcel
Champaud et Carole Chrystèle Klingner

• 17 octobre 2020, Franck Jean Marcel
Calleeuw et Natàlia Camargo



Ils nous ont quittés

- Le 24 février 2020 à Lyon 3^e (Rhône),
Monsieur Paul Joseph Brun
- Le 29 mars 2020 à Gleizé (Rhône),
Madame Nicole Pernot, épouse de Monsieur
Jean Baptiste Terret
- Le 30 mars 2020 à Paris 13^e (Ile-de-
France), Jacqueline Raymonde Sauzay,
veuve de Monsieur Alvisse Mistrorigo
- Le 30 mars 2020 à Belleville (Rhône),
Madame Benoîte Germaine Lassale, veuve
de Monsieur Claudius Longefay
- Le 6 juin 2020 à Gleizé (Rhône), Madame
Andrée Célestine Descroix, épouse de
Monsieur Maurice Large

• Le 10 juillet 2020 à Beaujeu (Rhône),
Madame Brigitte Marie Amélie Mortemard
De Boisse, épouse de Monsieur Patrick
Delmotte

• Le 12 août 2020 à Thoissey (Ain), Madame
Jeanne Antonia Garel, veuve de Monsieur
François Lacombe

• Le 14 août 2020 à Gleizé (Rhône),
Madame Henriette Odette Geoffray, épouse
de Monsieur Francisque Lapiere

• Le 29 septembre 2020 à Salles-
Arbuissonnas en Beaujolais (Rhône),
Monsieur Jean Crozet

• Le 1^{er} décembre 2020 à Gleizé (Rhône),
Madame Camille Ruet, épouse de Monsieur
René Ernest Miolane

Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile, muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille, justificatif de domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans, inscription à l'auto-école, ...). Le recensement militaire permet à l'administration :

- de vous convoquer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**
- et de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans.

Précision : il est possible de faire son recensement militaire jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire est la même que celle qui doit être faite à l'âge de 16 ans.

Déclaration annuelle de ruches

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

INFOS

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Règles de bon voisinage et de vie en société : petit rappel

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres et il est toujours bon de rappeler les règles élémentaires pour plus de sérénité et de calme entre voisins.

• NON, je ne bricole pas avec ma scie circulaire le dimanche après-midi !

Pour le bricolage bruyant, ou la tondeuse à gazon pétaradante, les horaires sont les suivants : de 9h à 18h la semaine, de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi et seulement entre 10h et 12h le dimanche et les jours fériés. Le dimanche, tout le monde a droit à une petite sieste dans le calme, n'en déplaise aux bricoleurs amateurs.

• NON, je ne monte pas le volume sonore de ma musique après 22h.

Surtout si c'est l'été. Et être entre amis, toujours à l'apéro sur la terrasse à 23h n'est pas une excuse. Je pense à mes voisins qui ont sans doute envie de dormir et qui peut-être travaillent le lendemain matin, même si c'est le week-end. J'évite les fêtes bruyantes et si jamais j'en organise une, j'ai au moins la décence de prévenir l'entourage. Tant qu'à faire je les invite, ou je les invite à venir me voir directement si je dépasse les bornes. Ça leur évitera sans doute d'appeler la gendarmerie car, petit rappel, le tapage nocturne est puni par une amende (68€ minimum).

• NON, je ne laisse pas mes chiens aboyer toute la journée.

Je suis responsable du comportement de mes animaux. S'ils se sauvent, ils risquent de provoquer un accident dont JE serai responsable. Et s'ils aboient toute la journée, je vais rendre mes voisins fous. Sachez que les animaux de compagnie, principalement les chiens, sont la première source de conflit entre voisins. Alors si j'en suis l'heureux propriétaire, j'en prends soin et je prends soin aussi des oreilles des autres. Petit rappel valable pour d'autres animaux, bruyants eux-aussi. Et pendant que j'y suis, lorsque je promène Médor sur la voie publique, je ramasse ses déjections. Question de respect.

• NON, je ne laisse pas traîner mes poubelles devant chez moi ou sur le trottoir d'en face toute la semaine.

Je les sors le lundi soir et je les rentre une fois les éboueurs passés. Pour rappel : le ramassage des déchets ménagers se fait le mardi. Et tant que j'y suis, je ne jette pas n'importe quoi dans mon conteneur. Question d'hygiène publique. En été, la viande avariée, ça devient vite pestilentiel.

Je ne laisse pas non plus traîner mes sacs de produits recyclable sur la voie publique, en dehors des jours de collecte. C'est-à-dire un mercredi sur deux, selon le calendrier des collectes. Le reste du temps, et bien je les garde chez moi pour ne pas enlaidir les rues de mon village.

L'eau, l'air, la vie !

Comme l'eau, l'air est un élément vital qu'il faut absolument préserver. Nous avons la chance d'avoir un air sain sur notre belle commune. Mais par mauvaises habitudes, beaucoup font encore brûler leurs végétaux !

Une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 interdit formellement de brûler des déchets verts chez soi, même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc.

En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ces déchets ménagers comporte de sérieux risques pour la santé du voisinage, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion.

Pour rappel, il est formellement interdit de faire un feu dans son jardin !

La fumée issue du brûlage des déchets verts entraîne notamment la présence d'hydrocarbures (HAP) et de composés chimiques tels que les dioxines et les furanes, qui sont nocives lorsqu'elles sont inhalées. Ces particules sont cancérigènes, sans compter qu'elles peuvent provoquer divers maux à court terme pendant l'inhalation, comme des maux de tête, des nausées ou encore une irritation des yeux et de la peau. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. C'est pour toutes ces raisons que la loi interdit le brûlage des déchets verts dans son jardin toute l'année, et le non-respect de cette disposition expose à des sanctions. Seuls les viticulteurs, selon l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013, sont autorisés à faire brûler les sarments et les ceps afin de combattre des maladies de la vigne.

Des solutions simples existent pour éliminer vos déchets et végétaux :

- L'apport à la déchetterie
- Le broyage
- Le compostage

Alors pour une vie plus saine, merci de respecter cette simple règle.

Infos utiles

Mairie

Mairie de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
75 allée Victoire de Ruffey
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 53 38
mairie@salles-arbuissonnas.fr
www.salles-arbuissonnas.fr
MairieSallesArbuissonnas
Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Horaires : mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

Agence postale

2 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 60 54
Horaires : mardi au samedi de 8h15 à 11h15

Ecole publique

3 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 58 44
ce.0691109f@ac-lyon.fr

Les infos de votre commune ?

Téléchargez l'application
Panneau Pocket sur
votre smartphone
(disponible sur Google
Play et sur App Store).



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Garderie - cantine

33 rue de l'Eglise
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 51 42
cantine.ecoledesalles@gmail.com

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

115 rue Paul Bert - CS 70290
69665 Villefranche sur Saône Cedex
04 74 68 23 08
Fax 04 74 68 45 61
contact@agglo-villefranche.fr
www.agglo-villefranche.fr



Correspondants presse

Philippe CALLEEUW
pcalleeuw.lepatriote@orange.fr
06 83 32 07 81
Robert HANSKENS
r.hanskens@gmail.com
06 08 91 48 96



Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice est présent en mairie de Gleizé, deux mercredis par mois de 10h à 12h. Il permet de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Toutefois, depuis le confinement, le conciliateur de justice traite les dossiers uniquement par mail à cette adresse : simone.fournel@conciliateurdejustice.fr

• Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

• N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

• Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

INFOS

www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-0

UNE QUESTION SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ? UN PROJET DE RÉNOVATION ?

CONTACTEZ VOTRE ESPACE INFO → ÉNERGIE - 04 37 48 25 90

Avec le soutien de :

www.infoenergie69-grandlyon.org
www.facebook.com/eie69
www.youtube.com
Chaîne -Info Énergie Rhône Métropole de Lyon